

Présents pour la CGT : Gaëlle ARZUR (Brest), Alexandra BOULAY-DUPE (Nantes), Karine CEVAER (Rennes), Catherine GAUBERTI (Caen), Jean-Hervé GUILCHER (Brest), Hervé GUILLERMIC (Vanves), Fernando MALVERDE (Vanves), Sylvain TOCCO (Rouen).

Représentante syndicale : Fabienne LABIGNE (Nantes).

✓ FRANCE TELEVISIONS DEMOLIT FRANCE 3 IDF

Ce que les élus redoutaient depuis un an est en passe de se produire. Le déménagement de France 3 Paris Ile de France au siège va entraîner une explosion du collectif de travail de la station régionale.

On se souvient des assurances, la main sur le cœur, de la présidente et d'Olivier Montels, lors du CCE du 13 juillet. Apparemment, quand la direction évoque le collectif, elle ne compte pas les techniciens... Au final, c'est la moitié de l'équipe qui quitterait le giron régional pour rejoindre les moyens du siège. Les 80 techniciens seraient répartis dans différents services (6 rien que pour les vidéos ; 5 pour les OPS ; etc.). La direction a beau jeu d'assurer que les ex-Vanvéens seront prioritairement affectés aux émissions d'Ile-de-France, on connaît les « finesses » de la planification « optimisée » dans notre entreprise.

C'est un projet très lourd, ravageur, qui se met en place. On peut légitimement avoir les plus grandes craintes pour la santé de salariés qui vont vivre pêle-mêle perte de sens au travail, sentiment de déclassement, risque de fractionnement de leurs tâches et qui abordent la période avec angoisse. Les réponses de la direction n'ont rien pour les rassurer, le DRH se contente d'évoquer un « accompagnement » ; on en connaît la qualité à France Télévisions, la RH ayant, c'est bien connu, un souci majeur du bonheur des salariés...

Enfin, les ingrédients sont en place pour une disparition de l'identité régionale francilienne à moyen terme et une mise en péril de sa spécificité éditoriale.

Dans ce contexte, le directeur de France 3 Paris Ile de France Fabrice Goll ne trouve rien de mieux à dire que : « Personne ne va être au chômage et ne va perdre son emploi, on a beaucoup de chance d'être à France Télévisions », déclenchant la colère des élus.

Face à la situation et aux réponses lénifiantes de la direction, les élus ont adopté à l'unanimité une ➔ **résolution**.

Pour plus de détails, voir aussi le ➔ **compte-rendu** des commissions économiques du CE et du CCE sur le sujet.

✓ **ANTENNES : MAREE BASSE ESTIVALE**

Pas grand-chose sur les antennes au mois d'août, c'est la – très – basse activité.

On notera en vrac une opération numérique d'Ile de France du 4 au 12 août autour des Gay Games, avec facebook live et autres, et diffusion sur le numérique de la cérémonie d'ouverture captée par la filière de production.

Toujours en Ile-de-France, il est prévu un numéro zéro de la nouvelle matinale le 29 août.

Quant au projet commun avec France Bleu, ça n'avance « pas terrible », selon Olivier Montels. On en est à la fiche d'impact. Le directeur du réseau de France 3 affirme qu'il n'est pas question de transformer profondément la matinale de France Bleu pour son adaptation à la diffusion télé.

Le nouveau directeur du projet de régionalisation, Germain Dagognet, sera justement en charge de ces rapprochements, les élus ont prévu de l'inviter au prochain CE.

Le car de la Filière assure, cette année encore, la captation du défilé du Festival interceltique de Lorient pour une diffusion nationale. Autre captation, mais cette fois-ci par les moyens du privé liés à l'organisation du festival, celle de la scène musicale du « Quai de la Bretagne ».

Questionné sur l'inclusion de l'édition d'Iroise au sein de l'édition régionale à la rentrée, le directeur de France 3 Bretagne assure qu'il s'agit juste d'un lancement par le présentateur du JT, de manière à pouvoir revenir donner les titres après l'édition locale. La « bobine » conservera son générique et le même habillage, assure-t-il.

✓ **L'AVENIR DES EQUIPES DE ROUEN EST SORTI DE TERRE**

Sur les photos qu'ont pu voir les élus, la future station de France 3 Normandie-Rouen est désormais bien avancée. Le gros œuvre est terminé, on en est aux habillages extérieurs et aux finitions à l'intérieur. La direction annonce une livraison du bâtiment pour le 31 octobre.

Il faudra ensuite réaliser tous les aménagements intérieurs pour une bascule de l'antenne la 1^{re} semaine d'avril 2019.

Stéphane Gaillard, le directeur de France 3 Normandie précise que les récentes crues de la Seine ont permis de vérifier que la station restait hors d'eau. A 10 M€ le projet, encore heureux...

En réalité les 1^{ers} services – essentiellement les fonctions support du bâtiment administratif – devraient migrer entre le 15 février et le 15 mars. Les élus ont demandé qu'on trouve une solution provisoire pour l'assistante administrative du CE, afin qu'elle reste en proximité du collectif de travail de la station.

Les numéros zéro sont prévus pour la 2^e quinzaine de mars 2019.

✓ **NOUVELLES REGIES : QUEL AVENIR POUR LES TECHNICIENS ?**

La nouvelle station de Rouen sera équipée d'une régie flambant neuve, la première d'une nouvelle génération destinée à équiper tout le réseau. Ce marché a fait l'objet d'une forme d'appel d'offres : un « dialogue compétitif », au terme duquel l'intégrateur Ericsson a été retenu.

Or le document de près de 400 pages fourni par l'industriel met en avant le fait que le matériel retenu, qui répond à « l'expression de besoins » de France Télévisions, peut aboutir au pilotage complet de la régie par un automate.

La direction s'en défend, affirmant qu'il ne s'agit nullement du projet de l'entreprise. Mais elle ne fournit aucun document ni projet, ni ladite expression de besoins, ce qui n'aide pas à rassurer les élus.

En tout état de cause, ces nouvelles régies vont entraîner une évolution des tâches des scriptes et des vidéos en lien avec le serveur et le « play » des sujets.

Laurent Lemaire, le directeur de l'exploitation du réseau (mais aussi de la « performance opérationnelle », c'est à dire les régulateurs d'activité qui ont tant dégradé les conditions de travail des salariés des pôles), affirme qu'il n'y aura pas de suppression de postes de vidéo si les scriptes récupèrent le play des sujets car il y a besoin de leur expertise sur d'autres tâches au moment de la diffusion. Les scriptes, elles, voient avec inquiétude et colère leur métier brinquebalé sans qu'il n'y ait jamais de débat sur leur devenir ni sur leur carrière – le « play » est une simple évolution de leur fonction selon Laurent Lemaire. Elles s'estiment « en déshérence ».

Par ailleurs, les techniciens vidéo des échanges récupéreront la gestion des n-1, actuellement assurés par les OPS dans la plupart des régies, afin de soulager ces derniers avant et pendant le direct.

Selon le directeur de l'exploitation, les futures régies comporteront 5 postes d'exploitation :

- Opérateur de « mise en image »
- Scripte
- Opérateur audio
- Opérateur trafic, échanges et diffusion
- Opérateur gestion des médias et contrôle

Laurent Lemaire annonce des groupes de travail avec les vidéos et les scriptes dès la rentrée. La CGT met en garde la direction sur la manière dont elle mettra en place cette démarche de co-construction, car dans le réseau régional, les ateliers participatifs, instrumentalisés par la direction, ont jusqu'ici discrédité la méthode.

La CGT demande que les instances (CHSCT, CE et CCE) soient informées et consultées sur ce projet majeur qui va toucher l'ensemble du réseau régional. Il y a urgence, les 3 premières régies (Rouen, Reims et Nancy) doivent être déployées au cours du 1^{er} semestre 2019.

Enfin, le projet d'Ericsson prévoit la fourniture complète du matériel et des formations associées, ainsi que du mobilier. Les élus dénoncent le fait que la nouvelle menuiserie centralisée de Vendargues, présentée comme devant fournir l'ensemble du groupe en décors et mobiliers, n'ait pas été choisie pour cette activité.

✓ **UCC : LA DIRECTION REVOIT SA COPIE**

Après la bronca provoquée par le recensement des compétences complémentaires dans le réseau régional et le paiement de leur rétroactivité, des négociations se sont déroulées au niveau national et ont abouti à une méthodologie sur la reconnaissance de ces compétences.

Pour la très décriée UCC infographie, vu la difficulté à remonter dans le temps, il a été acté une forme de forfait moyen de 3 jours d'infographie par semaine sur l'ensemble du réseau entre 2013 et 2017, réparti entre l'ensemble des techniciens vidéo pratiquant l'infographie.

Les chefs de centre ont donc dû revoir leur copie et les sommes payées rétroactivement aux techniciens concernés ont été nettement revues à la hausse, hormis à Nantes, déjà considérée comme exemplaire, et à Vanves.

Selon Olivier Godard, cela aboutit à des montants très importants. « Je les trouvais déjà très importants » dans le 1^{er} décompte du mois de mars (environ 500 000 €). Au total, pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2017, France Télévisions déboursa 665 260 euros, en particulier pour la « mise en image d'émissions TV » et pour « l'infographie ».

Dans l'ex-pôle, voici l'évolution des sommes versées :

BRETAGNE ➡ On passe de 7 414 € à 32 118 €, soit 24 704 € de primes supplémentaires

PAYS DE LA LOIRE ➡ 40 358 €. Pas de nouvelles reconnaissances. Cela reste le chiffre le plus élevé du réseau.

CENTRE VAL DE LOIRE ➡ On passe de 9 303 € à 20 337 €, soit un surplus de 10 934 €.

PARIS ILE DE FRANCE ➡ 14 827 €. Pas de changement.

NORMANDIE ➡ On passe de 17 371 € à 38 965 €, soit un surplus de primes de 21 594 €.

Au total, pour le seul ex-pôle Nord-Ouest, le surcroît de versements suite à cette négociation atteint 57 232 €.

Les élus soulignent que la mauvaise préparation de ce recensement a accentué la rupture de confiance entre les salariés et leur encadrement, déjà bien mise à mal dans certaines stations. On s'en serait bien passé...

Pour l'instant, seul le volet rétroactif de l'accord a été abordé, or l'accord prévoit l'ouverture d'UCC à d'autres professions, moyennant formation et validation. Pour ce faire, l'accord serait prorogé jusqu'au mois de juin 2019, ce qui permettrait, à ces dates, de faire un bilan global des UCC des réseaux et du siège.

En ce qui concerne la création d'un nouvel emploi de « chargé d'exploitation audiovisuelle », fusionnant les métiers de vidéo et d'OPS, la direction a décidé de temporiser face à l'hostilité des syndicats. Selon Olivier Godard, il s'agit d'élargir le débat à la rentrée, face à la demande des organisations syndicales d'avoir une « vision plus globale de l'évolution des métiers » : « nous reviendrons avec plus de propositions d'évolutions de métiers », précise-t-il.

✓ A VENIR

➡ Prochain CE : 30 août.

➡ Vos élus CGT vous souhaitent un bel été
et se tiennent à votre disposition.



Résolution sur le projet de déménagement de France 3 Paris Ile de France

Les élus du CE France 3 Nord-Ouest sont consternés du niveau des réponses apportées par la direction face à leurs interpellations après l'annonce brutale des modalités de déménagement de France 3 Paris Ile de France au siège.

Alors que le projet prévoit de diviser par deux les effectifs de la station régionale en éparpillant les 80 techniciens dans les services du siège, alors que les témoignages très forts restitués par les élus montrent des salariés abasourdis, qui se sentent trahis, la seule réponse du directeur de France 3 Paris Ile de France est indigne et pathétique : « vous avez décidé que ce serait catastrophique » ou « personne ne va être au chômage et ne va perdre son emploi, on a beaucoup de chance d'être à France Télévisions ».

On attend un autre niveau de réponse au sein d'un comité d'établissement.

Or les sujets d'inquiétude sont nombreux et fondamentaux :

- qu'en est-il de l'indépendance éditoriale, alors que France 3 PIF devra partager ses outils et ses moyens humains avec ceux du siège ?
- quel avenir professionnel, quel sens au travail pour des techniciens répartis entre des services très spécialisés du siège ?
- quelle garantie sur l'emploi, dans un contexte de mutualisations techniques, alors que la direction cherche à tout prix à réduire les ETP en jouant sur une planification à minima ?
- quelle garantie à moyen terme sur le plan de charge de France 3 Paris Ile de France ?

Les élus ont dénoncé un discours lacunaire, voire mensonger de la direction au fil du temps, sur les mutualisations à venir. Alors que la direction s'est toujours engagée devant les instances à préserver le collectif de travail, alors que, lors du CE du mois d'août 2017, le président assurait même qu'il n'était « pas question de changer l'organisation du travail » et plus précisément : « quand on parle de maintenir un collectif de travail et un existant, cela inclut l'organisation du travail telle qu'elle est aujourd'hui », il apparaît de manière flagrante que cela ne correspond pas à la réalité du projet.

La direction a beau jeu de dénoncer les mots « mensonges », ce qu'on attend d'elle, ce sont des explications sur le fond, c'est à dire sur l'organisation, sur les statuts du personnel, sur les garanties de maintien de l'activité, d'indépendance de la chaîne de fabrication, d'affectation

spécifique des techniciens à l'activité de France 3 Paris Ile de France. La direction se contente de promettre mais elle ne démontre rien ni par l'organisation, ni par la structure, ni par les process.

Les élus ont face à eux une direction sur la défensive, dans le déni sur les reproches qui lui sont faits et donc incapable de rétablir la confiance des salariés et de leurs élus.

Ils souhaiteraient un débat de vérité, plus adulte, permettant d'avancer sur ces problématiques dans un esprit d'égalité de dignité.

**Adopté à l'unanimité.
CFDT, CGT, SNJ et SUD s'associent.**

A Rennes, le 10 juillet 2018



Commission économique mixte CCE / CE France 3 Nord-Ouest

Point sur la situation de France 3 Paris Ile de France

Réunion du 4 juillet 2018

Présents pour la commission : Freddy BERTIN, Serge CIMINO, Catherine GAUBERTI, Jean-Hervé GUILCHER, Fernando MALVERDE, Thierry ROUSSEAU.

Invités : Abdelaali JOUDI, Hervé GUILLERMIC, Claudio TENNANT.

Présents pour la direction : Véronique DI SALVO, responsable de la gestion des espaces pour la partie organisationnelle à la direction de l'immobilier, Catherine FICHET, RRH de France 3 Paris-Ile de France, Olivier GODARD, DRH de France 3, Fabrice GOLL, directeur de France 3 Paris Ile de France, Frédéric HERTZ, chef de projet pour France 3 Paris-Ile de France, Arnaud LAUCOIN, responsable financier de France 3 Paris Ile de France, Cécile LEFEVRE, DRH du siège de France Télévisions, Alain ROLLAND, chef de projet pour le siège, Thomas XANTIPPE, chargé de la transformation RH pour le siège de France Télévisions.

Contrairement à ce qu'avait assuré la direction lors du CCE du 13 juillet 2017, c'est bien à un éclatement du collectif que va faire face l'équipe de France 3 Paris Ile de France. La direction réduit ce collectif aux seules équipes éditoriales, mais en réalité, la moitié de l'effectif va être éparpillé entre les services du siège, mettant à mal la cohésion des équipes et marquant ainsi le début d'un engrenage de défaisance de l'entité régionale. Alors qu'en son temps France 3 Ile de France avait quitté le Cours Albert-1^{er} pour gagner son indépendance et sa propre identité, le schéma s'inverse, laissant planer les pires craintes sur l'avenir de la station régionale.

Le projet de déménagement de France 3 Paris Ile de France : un choix économique

La direction reste sur sa position initiale et ne souhaite pas examiner de solutions alternatives au déménagement de la station de France 3 Paris Ile de France au siège de France Télévisions. La reconstruction sur place a été définitivement écartée, quant à la possibilité d'une relocalisation dans les communes alentour, la direction ne veut pas en entendre parler, malgré

le fait qu'il existe des locaux disponibles ou susceptibles de l'être dans les deux ans à venir, au vu des contacts pris par la CGT avec les communes alentour, en particulier à Malakoff.

Le projet n'a pas non plus été réexaminé à l'aune des projets annoncés par le gouvernement pour l'audiovisuel public. Quid des rapprochements encouragés avec France Bleu Paris ? Quid des menaces qui pèsent sur l'avenir de France Ô et donc sur le site de Malakoff ? Ces éléments n'ont pas été pris en ligne de compte, alors qu'ils vont intervenir très rapidement, avant le déménagement prévu en septembre 2019.

Le choix n'a rien de stratégique, il s'agit d'un choix économique, en réalité un effet d'aubaine qui permettra d'économiser chaque année 2,7 M€, soit le coût actuel du loyer et des charges du site de Vanves (gardiennage, vigipirate, ménage, taxes foncières, etc.). La direction reconnaît qu'il s'agit d'un choix « économique et organisationnel ».

En revanche, la direction dit ne pas avoir chiffré les coûts du transfert au siège (coût du déménagement, coûts des aménagements immobiliers et mobiliers, etc.), pas plus que les potentielles et importantes économies en ETP issues des synergies (en premier lieu la baisse attendue par la direction du recours aux non permanents).

La DRH affirme que le regroupement des équipes techniques peut permettre d'être plus réactifs sur la planification des équipes et de renforcer le recours aux moyens internes.

A terme, l'occupation par France 3 PIF de surfaces immobilières au siège fera l'objet de refabrications internes (charges de niveau 2). La direction dit espérer pouvoir rendre le bâtiment de Vanves dès mars 2020, c'est à dire avant l'échéance du bail en 2022. Cela implique d'une part l'accord du propriétaire, d'autre part que des travaux de remise en l'état d'origine du bâtiment aient été menés, enfin que France Télévisions soit en mesure de trouver un locataire pour prendre la suite ou de négocier un dédit. Faute de quoi, l'entreprise devra s'acquitter du bail (1,4 M€ annuels) jusqu'à son échéance.

Un atterrissage au 3^e étage du siège, côté Seine

La direction a réservé à Vanves un espace d'un peu plus de 1000 m² au 3^e étage du siège, côté Seine, autour de ce qui était jusqu'ici l'atrium de France 3 et qui sera libéré par le jeu des réaménagements du siège liés à Info 2015. Ces 1000 m² sont à mettre en regard des 1500 m² préconisés par les experts dans leur rapport au printemps 2017.

Cet espace autonome sera séparé du reste du bâtiment par la passerelle. L'espace atrium sera partagé entre un espace de convivialité et le lieu de la conférence de rédaction. Ce 3^e étage correspond au rez-de-chaussée de l'atrium et au rez-de-chaussée de l'esplanade côté Seine.

10 salles de montage seront dédiées à France 3 PIC, dont 4 en proximité des services de l'antenne de Vanves. Les autres salles seront à proximité des montages existants du siège, de l'autre côté de la passerelle.

En revanche, il n'est pas prévu de salle de mixage spécifique, la direction affirmant que les 3 salles de mixage info actuelles sont capables d'absorber l'activité de France 3 PIC, ce que nient les élus du siège, qui dénoncent déjà un engorgement du mixage aux heures de bouclage des éditions.

Autre conséquence qui va singulariser France 3 PIC par rapport au reste du réseau : le passage de la station régionale sur les systèmes du siège. Exit I.média et Mona Lisa, désormais les équipes devront travailler sur le système Ifab (Dalet), le montage se faisant sur Adobe Premiere. Pour communiquer avec le reste du réseau régional, France 3 PIF devra passer par IV3.

La direction affirme que le système Dalet est désormais stabilisé et que le workflow de France 3 PIC sera autonome, avec sa propre administration des médias, « étanche » par rapport au reste des workflows du siège. Une telle affirmation a étonné les élus du siège, dans la mesure où la direction leur a jusqu'ici toujours affirmé que c'était impossible techniquement...

Selon les porteurs du projet, les services techniques d'accueil sont en capacité d'accueillir les techniciens de Vanves.

Les unités de tournage de France 3 PIF rejoindront le magasin de la rédaction nationale. Dans le cadre d'Info 2015 il doit être agrandi pour passer de 9 stations d'acquisition à 12, ce qui, selon la direction, lui permet d'accueillir France 3 PIF.

Toute la problématique liée à l'occupation des plateaux et régies du siège pour les besoins des éditions et programmes de France 3 PIC n'a pas encore été étudiée. Selon la direction, elle devra être examinée au moment de l'élaboration du plan de charge 2019 du siège. Mais les responsables du projet affirment cependant que France 3 PIF disposera d'un plateau dédié qu'elle partagera avec d'autres activités. Ils assurent en outre que toutes les émissions de plateau de France 3 PIF seront faites sur les plateaux de la Maison de France Télévisions.

En revanche, le déménagement de France 3 PIF au siège aura un impact négatif sur les salariés qui viennent au travail en voiture, aussi bien ceux de Vanves que ceux du siège : il faudra partager les places destinées aux véhicules personnels, il n'y en aura pas pour tout le monde. En revanche, la direction affirme qu'il y a suffisamment de place pour les véhicules de reportage.

Le collectif d'Ile de France éclaté : un impact social lourd

L'ensemble des risques pointés du doigt par les élus dès l'annonce du projet en juillet 2017 est en train de se vérifier.

Dans l'espace du 3^e étage dédié à France 3 PIF devraient se retrouver la direction, la communication, l'UOA, la direction technique, la rédaction en chef et la rédaction, les services de l'antenne, soit 82 personnes.

L'espace devrait en outre accueillir les RH (RRH, IRH + assistante administrative du CE), la finance (responsable financier, responsable gestion comptable et comptable), rattachés aux fonctions support du réseau régional.

En revanche, l'ensemble du personnel technique et une partie du personnel administratif, soit la moitié des équipes de Vanves quittera les effectifs du réseau régional pour rejoindre ceux du siège, soit au sein de la direction des moyens de fabrication, soit au sein de la DRM (direction des reportages et des magazines).

Il ne s'agit ni plus ni moins que d'une intégration de ces équipes aux différents services, avec harmonisation des statuts, des conditions de travail et de l'organisation du temps de travail. L'impact est très lourd. Une modification des structures qui aura un impact à terme sur la composition des différentes IRP.

Contrairement à ce qui avait été affirmé par Arnaud Lesaunier devant le CCE, il n'est plus question d'harmonisation salariale entre les équipes de France 3 PIF et celles du siège.

La direction affirme que l'atterrissage de ces salariés s'examinera individu par individu. Il doit s'appuyer sur les desiderata des intéressés (à l'occasion de l'entretien annuel il a été demandé aux techniciens sur quelles activités ils avaient une appétence ou plus de facilités) mais aussi sur les besoins du siège.

On notera qu'à l'inverse du réseau où la direction prône toujours plus de polyvalence, au siège on demande aux techniciens de se spécialiser ; deux politiques à l'opposé dans la même entreprise.

Au total, entre 71 et 83 techniciens et administratifs doivent ainsi basculer dans les effectifs du siège :

Professionnels concernés	Possibilités d'affectation
7 OPV	DMF* : plateaux DMF : équipes légères DMF : filière production DRM* : SNG
1 éclairagiste	DMF : plateaux DMF : équipes légères DRM : SNG
16 OPS	DMF : régies, plateaux DMF : mixage actu DMF : équipes légères DMF : mixage prod / filière DRM : actu et magazines
5 scriptes	DMF : scriptes (dédiées à France 3 PIF)
1 infographiste	DRM : infographie
10 vidéos	IV3 : régulation DMF : régies du siège DMF : filière production

	CDE : exploitation Varet DRM : SNG DRM : PC Info
2 maquilleuses	DMF : maquillage
14 monteurs/ses	DRM : montage actu et mag DMF : montage prod
3 informaticien.ne.s	ITS – ISI Media ISI - IP DMF : AISO (Achats support opérationnel)
3 IMG	IMG Siège
2 magasiniers	DRM : magasin info (acquisitions) DMF : AISO – magasin central IMG
5 assistant.e.s UOA	DRM : planification centralisée DMF : planification Structure France 3 PIF
1 organisateur d'activité	Structure France 3 PIF
6 encadrants du CAT	Postes d'encadrement à la DMF DMF : AISO (achats, support opérationnel) Structure France 3 PIF
5 documentalistes	DRM : médiathèque (dédié France 3 PIF)
1 chargé de production	DMF (dédié à France 3 PIF)
1 adjointe de production	DMF (dédié à France 3 PIF)

* **DRM** : direction des reportages et des magazines. **DMF** : direction des moyens de fabrication.

Ces changements d'affectation auront des conséquences sur les rattachements hiérarchiques des intéressé.e.s, sur leurs contrats de travail, sur leur rattachement à des instances sociales différentes, éclatant de fait le collectif vanvéen.

Le secrétaire du CHSCT alerte la direction sur le fait que ce projet va avoir un impact considérable sur des équipes déjà très fatiguées et fragilisées. Il s'agit là de la vie des salariés, il est impératif pour la direction de l'avoir en tête et de traiter le problème.

Par ailleurs, ni le CHSCT de Vanves, ni celui du siège n'ont été associés au projet à ce stade. La conséquence est qu'au moment de la procédure d'information/consultation, il n'y aura plus de possibilité d'agir en prévention, puisque le macro et le micro-zoning seront irréversibles. Aucune consultation n'a d'ailleurs eu lieu sur les spécifications des besoins et sur le projet architectural qui les transcrit. De même, la direction ne fournit aucune étude d'impact. La commission demande que les CHSCT soient associés dès à présent afin d'exercer pleinement leurs missions.

La direction ne se sent pas liée par l'avenir des personnels extérieurs (sous-traitants, etc.) qui travaillent de longue date pour la station de Vanves et ne pourront plus le faire au-delà du déménagement.

Concernant le motard qui travaille depuis 18 ans pour Vanves, la direction précise que l'entreprise qui le salariait a déposé le bilan et que FTV n'a aucun moyen d'imposer à une autre entreprise de le réembaucher, même si Fabrice Goll affirme avoir « fortement incité » ses interlocuteurs à le faire « car on a envie de continuer à travailler avec lui ». Quant à ce que France Télévisions l'embauche directement, l'idée n'est même pas évoquée

Le calendrier du projet jusqu'en septembre 2019

- Procédure d'information/consultation des instances : décembre 2018-avril 2019.
- Mise en œuvre du projet : septembre 2019.

A partir de septembre 2018, la direction veut mettre en place un « parcours d'intégration » à destination des salariés qui vont quitter le réseau régional. Les techniciens qui le souhaitent pourront rencontrer les managers et les équipes de la DMF et de la DRM. Cécile Lefèvre évoque également des possibilités de détachements sur des remplacements (le salarié de Vanves remplacerait celui du siège ; le remplacement par un non-permanent se ferait à Vanves).

Pour la commission,
Jean-Hervé Guilcher
10 juillet 2018